



CERTIFICAT QUALIBAT 2014



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cette entreprise atteste(nt) de sa conformité aux exigences du référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat. Ce référentiel découle de la norme NF X50-091 « Exigences générales relatives aux organismes de qualification d'entreprises » adoptée par Qualibat.

NUMÉRO 00199

ÉDITÉ LE 01/07/2014

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2015

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SAS
 DEPUIS LE 28/06/2002

Capital : 2 112 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
 RC STRASBOURG 75B310

Numéro Siren : 303 890 081

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 030229 02

Assurance Responsabilité Travaux :
 SAGENA 380740C

Assurance Responsabilité Civile :
 SAGENA 380740C4051.000/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2013

Raison sociale : CARDEM-DEMOLITION

7, RUE DE L'URANIUM
 ZI DE HOENHEIM
 67800 BISCHHEIM

Téléphone : 03 88 83 44 10

Fax : 03 88 83 17 45

Portable :

Responsabilité légale :
 CHEVALLIER FRANÇOIS PRÉSIDENT

Agence : 3 AGENCES (VOIR LISTE DÉTAILLÉE EN ANNEXE)

Site Internet : www.cardem.fr

E-mail : cardem-strasbourg@eurovia.com

CLASSIFICATION

Effectif moyen : 294

Tranche de classification : EFF5

Chiffre d'affaires H.T. : 81 022 266

Tranche de classification : CA10

Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	Tranche partielle		* Date d'attribution
			Effectif	Tranche	
1112	Démolition (Technicité confirmée)	10/10/2018	294	EFF5	06/2014
1113	Démolition (Technicité supérieure)	28/01/2016			01/2012
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)	09/12/2017			12/2013
1153	Démolition par explosifs (Technicité supérieure)	28/01/2016			01/2012
Nombre total de qualifications : 4					

* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

SIGNATURE
DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
 27 RUE DU FAUBOURG DE SAVERNE
 CS 30004
 67085 STRASBOURG CEDEX

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'entreprise. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle l'entreprise a été qualifiée :

- qu'elle est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle est assurée en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;

**EN RÈGLE AVEC
L'ADMINISTRATION
FISCALE**

À JOUR DE SES ASSURANCES

- qu'elle a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;

- qu'elle a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).

- qu'elle dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée (classification partielle).

**MAÎTRISE DU
SAVOIR-FAIRE**

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

FORTE DE SES RESSOURCES HUMAINES

Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

Version 16

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T)	CLASSIFICATION	EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
Moins de 250 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 250 k€ à 500 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 500 k€ à 1 M€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 1 M€ à 1,50 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,50 M€ à 2,50 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,50 M€ à 6,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 6,50 M€ à 13 M€	CA 7		
de 13 M€ à 26 M€	CA 8		
de 26 M€ à 65 M€	CA 9		
de 65 M€ à 130 M€	CA 10		
plus de 130 M€	CA 11		



Association loi 1901
55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com

